



## REGLEMENT COUPE BASEBALL MIDI-PYRENEES 2010

<b>1. Définition de la formule de la coupe Midi-Pyrénées 2010</b> .....	<b>1</b>
1.1 Formule .....	1
1.2. Accession .....	1
1.3. Forfaits .....	1
1.4. Règles spécifiques .....	2
<b>2. Rosters</b> .....	<b>2</b>
2.1 Qualification.....	2
2.2. Disqualification .....	2
2.3. Etrangers.....	2
2.4. Etablissement des feuilles de match .....	2
<b>3. Officiels</b> .....	<b>3</b>
<b>4. Récompense individuelles</b> .....	<b>3</b>
4.1 Meilleur lanceur .....	3
4.2 Meilleur batteur.....	3

### **1. Définition de la formule de la coupe Midi-Pyrénées 2010**

#### **1.1 Formule**

La coupe Midi-Pyrénées 2010 se déroulera :

- le week-end du 9 et 10 Octobre 2010
- le week-end du 16 et 17 Octobre 2010

La formule de la coupe Midi-Pyrénées 2010 sera définie en fonction du nombre d'équipes inscrites.

#### **1.2. Accession**

Il est demandé à chaque équipe une inscription de 30€ ainsi que la fourniture de 8 balles neuves.

De plus un chèque de caution de 50€ sera à fournir lors de l'inscription.

Enfin chaque équipe inscrite s'engage à assurer l'arbitrage et le scorage des rencontres sur lesquelles elle est désignée.

Chaque club peut inscrire plusieurs équipes ayant un roster minimal de 10 joueurs (dont 3 lanceurs).

L'inscription de chaque équipe est à retourner à Julien DEMEAUX, 2 Avenue du Padouenc, 31530 Légnac avant le 20 Septembre 2010.

Les rosters devront être transmis pour le jeudi 7 Octobre 2010 au plus tard à Julien DEMEAUX par e-mail ([jdemeaux@hotmail.com](mailto:jdemeaux@hotmail.com)) ou par courrier.

#### **1.3. Forfaits**

Une équipe qui se désiste après la date limite d'inscription du 20 Septembre se verra perdre le montant de l'inscription ainsi que la caution.



## 1.4. Règles spécifiques

- a) Le match sera arrêté si :
- Si une équipe possède au moins 20 points d'avance après 4 manches complètes jouées (3 ½ si c'est l'équipe recevante qui mène) ou 10 points d'avance après 5 manches complètes (4 ½ si c'est l'équipe recevante qui mène), cette équipe est déclarée gagnante (mercy rule).
- b) Les équipes à égalité au classement seront départagées dans l'ordre de priorité :
- l'équipe ayant le moins de forfait
  - l'équipe ayant le plus de victoire face à son adversaire direct
  - l'équipe qui a concédé le moins de runs face à son adversaire direct
  - l'équipe qui a concédé le moins de runs au cours de la saison
  - tirage au sort
- c) En cas d'intempéries et si le match est débuté, seul l'arbitre de marbre est habilité à stopper une rencontre. Le résultat des rencontres arrêtées est validé si 4 manches complètes au moins ont été jouées. C'est la seule possibilité de match nul.

Tout cas de figure non prévu dans le présent règlement sera traité conformément aux RGES de la FFBS.

## 2. Rosters

### 2.1 Qualification

Les rosters complétés de chaque équipe devront être retournés au moment de l'inscription au plus tard le 7 Octobre 2010.

*Voir rosters en Annexe.*

### 2.2. Disqualification

Les joueurs ayant pris part à au moins 1/3 des matches dans une division supérieure ne pourra pas prendre part à la coupe Midi-Pyrénées 2010.

### 2.3. Etrangers

Aucune limitation d'étrangers n'est appliquée pour la coupe Midi-Pyrénées 2010.

### 2.4. Etablissement des feuilles de match

Les joueurs arrivés après le play-ball pourront prendre part aux matches s'ils font partie du roster présenté lors de l'inscription.

Note : tout cas de figure non prévu dans ce règlement sera soumis aux RGES en vigueur.



### **3. Officiels**

Les officiels seront nommés lors de la réalisation du calendrier de la coupe Midi-Pyrénées 2010.

L'arbitre de marbre et le scoreur devront avoir les qualifications nécessaires à leur attribution.

La mécanique d'arbitrage se fera avec deux arbitres obligatoirement.

Cependant, dans un but de formation, d'autres arbitres et scoreurs sans diplôme pourront officier durant ces rencontres.

### **4. Récompense individuelles**

Les récompenses collectives et individuelles seront remises à l'issue de la finale.

#### **4.1 Meilleur lanceur**

La récompense de meilleur lanceur sera attribuée au joueur ayant la moyenne de points mérités (ERA) la plus faible à l'issue de la coupe MP 2010. Pour être éligible, le joueur devra avoir lancé un minimum de 4 manches au cours du tiers des matches de son équipe.

#### **4.2 Meilleur batteur**

La récompense de meilleur batteur sera attribuée au joueur ayant la moyenne de coups sûrs la plus élevée (Batting Average) à l'issue de la coupe MP 2010. Pour être éligible, le joueur devra compter au moins 2 At Bat par rencontre jouées par son équipe.

# ANNEXE 1 : Fiche d'inscription

(à retourner avant le 20 Septembre 2010)

**Ligue Midi-Pyrénées  
de Baseball Softball  
et Cricket**



**Coupe Baseball  
MP 2010**

Equipe : .....

Appartenant au Club de : .....

Responsable de l'équipe : .....

PS : Pensez à avoir 2 arbitres et 1 scoreur dans le roster pour officier au cours des autres rencontres

Joindre lors de l'inscription :

- 1 chèque de 30€ pour l'inscription de l'équipe
- 1 chèque de 50€ comptant pour caution (sera retourné à la fin du tournoi)

De plus, l'équipe s'engage à fournir 8 balles pour l'ensemble de la compétition.

Date:

Signature du responsable de l'équipe

## ANNEXE 2 : Roster à compléter

(à retourner avant le 7 Octobre 2010)

**Ligue Midi-Pyrénées  
de Baseball Softball  
et Cricket**



**Coupe Baseball  
MP 2010**

Equipe de: .....

	Nom et prénom	N° licence	Arbitre	Scoreur
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				